

Métropole | Un complexe aqualudique intercommunal en projet à Cenon



C'est en plein coeur de Cenon, dans la salle des mariages de la mairie, que se sont retrouvés Jean-Francois Egron, Jean-Jacques Puyobrau et Alain Garnier respectivement maires des communes de Cenon, Floirac et Artigues. Un lieu de rendez-vous très à propos puisqu'il s'agissait d'annoncer une belle union entre les trois communes. Un projet de construction de complexe aqua-ludique commun afin de répondre, entre autres, au manque d'équipements aquatiques, mais aussi une façon de mettre en avant la connexion intercommunale évidente. L'ouverture prévue pour l'été 2023 laisse d'ores et déjà entrevoir de très belles possibilités.

Le projet de construction d'un complexe aqualudique vient d'abord d'un besoin de la population et notamment du public scolaire auquel il était plus que nécessaire d'offrir un endroit accessible et surtout propice à la pratique et l'apprentissage de la natation.

La piscine de Cenon, bien que parfaitement utilisable, n'ouvre ses portes que deux mois par an rendant donc la création d'un lieu de proximité et ouvert toute l'année essentielle. De même pour la ville de Floirac, qui comme l'a résumé son maire Jean-Jacques Puyobrau, « est clairement en déficit de piscine », et pour la ville d'Artigues dont le maire a exprimé la vive demande des Artiguais d'avoir accès à de tels équipements.

C'est donc un besoin commun qui a créé l'impulsion du projet mais aussi une forte envie de connexion du fait de la grande proximité géographique des trois communes. Ce projet, porté par une vision bien plus territoriale que communale, représente un moment historique entre ces communes qui, pour l'occasion, se sont lancées dans la création d'un syndicat intercommunal.

Un projet ambitieux mais nécessaire

Pour un tel projet, 18,5 millions d'euros d'investissement seront nécessaires et d'importantes subventions sont en négociation. Il faut dire que les communes ont vu grand... deux bassins de 241m² et 375m², 9 couloirs de nage, une aire de jeux aquatiques et même un espace bien-être et santé.

Situé au cœur du domaine du Loret à Cenon, le futur complexe aqua-ludique conservera en son sein la Chartreuse du Loret, bâtiment patrimonial qui deviendra la vitrine du lieu en servant d'espace d'accueil. Un choix symbolique qui permettra de faire plus facilement le lien entre le domaine actuel et le futur complexe.

Pour ce qui est des associations déjà présentes et établies sur le domaine, le maire de Cenon a assuré que la ville

y était très attachée et qu'une solution serait trouvée pour chacune d'elles.

Coté calendrier, les premières étapes du chantier débuteront dès septembre 2021 pour se poursuivre jusqu'en juin 2023, date prévue de l'ouverture au public.

Le projet, dans son entièreté, est d'après Jean-François Egron, maire de Cenon, « rationnel et intelligent » tout en portant l'envie commune de transmettre une note d'espoir et d'envie aux populations concernées.

Margaux Renaut

Crédit Photo : Groupement Baudin Chateauneuf Blamm Architecture

Publié sur aqui.fr le 04/06/2021

[Url de cet article](#)